

Questions et réponses sur des passages de l'Écriture

De la purification précédant l'expiation

[Écho du Témoignage 1 pages 305-309]

J'ai été souvent frappé de voir que l'Écriture place la purification avant l'expiation. Quelqu'un de nos frères plus avancé dans la connaissance pourrait-il expliquer cela? Nous sommes accoutumés, ce me semble, à considérer l'expiation comme le fondement de notre sainteté et de notre acceptation devant Dieu. Cependant, lorsque les deux idées de purification et d'expiation nous sont présentées dans les Écritures, c'est toujours, n'importe la différence du langage ou du symbole, si invariablement dans cet ordre-là, qu'on ne peut le considérer que comme fort significatif.

Le lépreux, par exemple, devait d'abord se laver; après quoi, il offrait le sacrifice dont le sang faisait propitiation: il en était ainsi dans toutes les purifications avec sacrifice. Pareillement en Hébreux 6, 2, « la doctrine des ablutions (non pas des baptêmes, voir le grec) et de l'imposition des mains », c'est-à-dire la doctrine des purifications et du transfert du péché sur la victime du sacrifice¹. Voyez encore 1 Corinthiens 6, 11 : Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés, c'est-à-dire déclarés affranchis de la condamnation; et 1 Jean 5, 6 : C'est lui qui est venu par l'eau et par le sang, Jésus le Christ, non seulement dans *la puissance* de l'eau, mais dans *la puissance* de l'eau et du sang. Ce passage, soit dit en passant, renferme une déclaration de Dieu fort importante dans ce temps-ci, où le socinianisme, le rationalisme et la théologie nouvelle, s'accordent à enseigner que Christ sauve « par l'eau seule », c'est-à-dire en produisant, ou en favorisant désormais d'une manière ou d'une autre notre purification personnelle, et non pas « par le sang », par Sa mort, en tant que sacrifice expiatoire. Mais, pour en revenir à notre question, comment se fait-il que le sang n'est point placé le premier? Et encore dans ces passages : Il y en a trois qui rendent témoignage, l'Esprit, l'eau et le sang [1 Jean 5, 7-8]; Christ Jésus nous a été fait sagesse, justice, sanctification et rédemption (1 Corinthiens 1, 30)².

Remarquons, en outre, que cet ordre n'est pas seulement observé lorsque la purification se rapporte à la grande œuvre accomplie une fois pour toutes, à notre nouvelle naissance; mais qu'il l'est aussi quand il est question d'un aspect moins fondamental de cette œuvre, du développement progressif, de la croissance du « nouvel homme » créé en nous, développement manifesté en ce que la résistance que rencontre le vieil homme devient de plus en plus grande, et que ses facultés naturelles sont toujours plus au service de l'homme nouveau. Ceci m'amène à un passage qui, quoique d'une signification trop incertaine pour servir de base à ma question, a cependant été le premier à la faire naître dans mon esprit, il y a longtemps déjà : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, etc. » [Jean 6, 54]. La plupart des chrétiens probablement supposent que ces expressions constituent deux manières différentes de signifier la même chose; mais je ne le pense pas, soit à cause de leur répétition si fréquente, même avec des termes différents, comme « ma

1 Je n'accepte pas la traduction et moins encore l'exégèse proposées. Le passage, à mon avis, ne fait point allusion aux purifications, ni à l'imposition des mains sur la *victime*, mais bien aux ordonnances touchant la purification et l'imposition des mains concernant les *hommes*. (L'Éditeur de Bible Treasury)

2 Ici évidemment la rédemption envisage le triomphe final lorsque le corps de notre humiliation sera changé dans celui de la gloire de Christ. (L'Éditeur de Bible Treasury)

chair est en vérité un aliment et mon sang est en vérité un breuvage » [Jean 6, 55], et sans que l'auteur cherche à abrégé en omettant l'une des deux formes ; soit aussi à cause de leur importance spirituelle précise, si on les rapproche de types semblables qui se trouvent dans d'autres parties de l'Écriture. L'expression *manger la chair*, de même que l'acte par lequel autrefois le sacrificateur mangeait une portion du sacrifice, signifie que nous tirons notre nourriture et notre force spirituelle de la contemplation de Christ et du soin que nous portons à nous L'approprier dans Ses divers offices, dans Sa doctrine et dans Son caractère personnel, ainsi que nous prenons et que nous nous assimilons la nourriture naturelle de manière à en former notre corps ; tandis que celle de *boire le sang* « qui est la vie » signifie que nous recevons en nous-mêmes « la vie par son sang », ce qu'on aurait supposé devoir être mentionné le premier.

Un autre fait remarquable et inexplicé, c'est que tandis que l'idée figurative de boire le sang est inculquée dans le Nouveau Testament, tant dans les expressions de ce passage que dans l'acte de la cène du Seigneur, elle est cependant repoussée d'une manière expresse et à diverses reprises dans l'Ancien ; non pas simplement par des raisons physiques, mais bien positivement en raison de la signification symbolique attachée au sang dans les rites mosaïques qui étaient éminemment des types de la doctrine de Christ.

J'ai le sentiment que des pensées utiles doivent être impliquées dans le véritable motif de chacune de ces circonstances.

R. L'expression de 1 Pierre 1, « sanctifiés pour l'aspersion du sang de Jésus Christ », répond parfaitement au point principal de la demande d'explication qui précède. Nous sommes nés de nouveau afin d'avoir part aux effets du sang et de l'œuvre de Christ. Lorsque les choses sont nommées ensemble dans l'Écriture, la sanctification précède la justification. Le langage ordinaire est très différent. La justice n'est pas placée de la sorte, parce qu'elle constitue le fondement sur lequel Dieu en agit avec nous pour nous bénir et nous introduire, par cette régénération qui nous met à part pour Lui, dans la parfaite acceptation de Christ. La grâce règne par la justice [Rom. 5, 21]. Il y a donc progrès pratique dans la sainteté.

La portée de Jean 6 est quelque peu différente. Le chapitre 5 avait présenté le Fils de Dieu comme vivifiant qui Il voulait : il s'agit là du pouvoir souverain de donner la vie ; tandis qu'ici, au chapitre 6, il s'agit de se L'approprier par la foi, et par la foi dans le Fils de l'homme, c'est-à-dire, le Seigneur venu en chair. De là vient qu'Il est le pain qui est descendu du ciel. Mais ce n'est point le Christ des Juifs, reçu comme né sur la terre, mais le Fils de l'homme (la Parole faite chair) qui donne la vie au monde. Il faut qu'Il soit reçu dans ce caractère-là. Et pour Le recevoir dans ce caractère dans lequel seul est la vie, il nous faut aller jusqu'à Sa mort. Il faut que nous mangions Sa chair et que nous buvions Son sang. Cela marque Sa mort — le sang séparé du corps. L'incarnation n'est d'aucun avantage pour la vie, à moins que la mort intervienne. Si non, il n'y a pas d'expiation — le péché n'est point ôté. « À moins que le grain de froment ne tombe en terre et ne meure, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit » [Jean 12, 24]. D'abord il faut *manger la chair*, parce qu'il s'agit en tout premier lieu du grand point de l'incarnation — Christ venu en chair pour l'homme, pour le monde. Il est ajouté ensuite *boire le sang*, parce que c'est précieux en tant qu'un Christ mort, le sang hors du corps. Cela fait ressortir ce qu'ont de monstrueux le refus de la coupe dans le romanisme, et la doctrine de la concomitance (c'est-à-dire la doctrine qui enseigne que le sang se trouve dans le pain ou le corps prétendu de Christ).

L'interdiction du sang dans l'Ancien Testament signifiait que l'homme dans la chair ne pouvait toucher à la mort. La vie appartient à Dieu. Le fait que nous buvons le sang de Christ montre que par Sa mort nous avons été délivrés de la chair en tant que morte ; et qu'ainsi la mort est pour nous vie et liberté, et aussi délivrance du vieil homme et de sa culpabilité pour nous qui avons éprouvé les effets du pouvoir vivifiant dont parle Jean 5.